



La Ville de Rivière-du-Loup salue la mémoire de sa première mairesse

Rivière-du-Loup, le 13 janvier 2025 – C’est avec une tristesse évidente que l’annonce du décès de Mme Denise M. Levesque a été reçue lundi au sein de l’administration louterivoise. Femme d’exception, la première mairesse de l’histoire de Rivière-du-Loup aura réussi à briser le plafond de verre de la mairie en s’élevant comme une personnalité politique d’une grande compétence, dotée d’une forte influence, appréciée à la fois des citoyens et des gens d’affaires.

« C’est une bien triste nouvelle qui m’a été confirmée aujourd’hui, relate le maire Mario Bastille. Quand je regarde le parcours de cette pionnière, le sentiment qui m’habite est un mélange de fierté et de reconnaissance. Mme Levesque a travaillé très fort pour Rivière-du-Loup et elle a mené de front des projets qui auront marqué le paysage de notre ville de façon durable. Au nom du conseil municipal et de toute la population, je transmets nos condoléances à la famille et à ses proches pour cette perte immense. Merci pour tout Mme Levesque! »

Denise M. Levesque a occupé le poste de mairesse pour deux mandats consécutifs, soit de 1991 à 1999, occupant ainsi le siège du conducteur lors de la fusion de la ville de Rivière-du-Loup avec la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup en 1998. On lui doit notamment la construction du chalet de la Côte-des-Bains et la revitalisation du parc de la Pointe, ainsi que la mise en valeur du parc des Chutes tel qu’on le connaît aujourd’hui, incluant la construction de la passerelle Frontenac, pour lesquels la Ville a été lauréate nationale aux Grands Prix du tourisme québécois en 1994. Par ailleurs, sous son règne, le manoir seigneurial Fraser a pu amorcer une importante restauration, apportant ainsi une bouffée d’air frais à ce site à haute valeur patrimoniale. Parallèlement, c’est justement avec elle que la Ville a adopté sa toute première politique culturelle en 1995.

C’est également durant le règne de Mme Levesque que la construction d’un deuxième puits d’alimentation en eau potable s’est concrétisée, d’une part pour pérenniser la desserte en eau de qualité pour les citoyens de Rivière-du-Loup mais aussi pour décupler le potentiel de développement de la ville. La mairesse a également inauguré le prolongement du chemin des Raymond vers le parc industriel, poursuivant ainsi le développement de cette plaque tournante de l’économie locale et régionale.

...2



Drapeaux en berne et tenue d'un registre de condoléances

Afin de souligner son décès et de lui rendre hommage, les drapeaux de l'hôtel de ville seront mis en berne jusqu'au jour des funérailles. La Ville offre également la possibilité à ceux et celles qui désirent saluer la mémoire de Mme Levesque d'adresser leurs mots de condoléances par courriel à l'adresse mairie@VilleRDL.ca. Un registre contenant tous les mots reçus sera ensuite remis à la famille.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706

